

considérées comme des mémoires. Environ la moitié des lettres sont venues de l'Ontario, du Québec et de l'Alberta (dans une proportion de 10% pour chacune de ces provinces) et de la Colombie-Britannique (7%). Environ 20% des exposés émanaient d'associations nationales qui ont leur siège social dans le centre du Canada.

Tout au long des consultations, les régions ont encouragé une participation canadienne active aux nouvelles Négociations commerciales multilatérales (NCM). Au chapitre des options qui se présentent pour le commerce canado-américain, l'Ouest et les provinces de l'Atlantique ont solidement appuyé le libre-échange bilatéral et invité le gouvernement à passer rapidement aux négociations. L'Ouest a dit craindre que l'occasion propice qui s'offrait ne disparaisse si le Canada n'agissait pas rapidement. Il a souligné l'importance de débouchés commerciaux sur les marchés en croissance rapide de la région du Pacifique et a fait ressortir les conséquences nuisibles que les restrictions du commerce canadien avec ces pays auraient pour nos exportations futures.

Les provinces Maritimes s'inquiétaient fortement des mesures de protection exceptionnelles des États-Unis qui touchent le bois d'oeuvre, l'agriculture et les pêches, ainsi que des dispositions "Buy America". Elles ont traité aussi des problèmes des communautés et régions à industrie unique et des frais de main-d'oeuvre plus élevés que doivent supporter les fabricants canadiens.

Au Québec, les consultations tenues à Montréal ont fait écho à l'appui que l'Ouest et les provinces de l'Atlantique ont manifesté pour la négociation prochaine d'un accord commercial global, et même les représentants des secteurs du vêtement et des textiles se sont associés à ces vues. À Québec, par contre, des réserves ont été formulées par des petits entrepreneurs qui s'inquiétaient de l'adaptation qu'exigerait une concurrence plus vive de la part des importations. La Chambre de commerce du Québec a présenté un mémoire détaillé en faveur de la conclusion d'un accord commercial global avec les États-Unis.

En Ontario, la réponse a été plus prudente. Le point de vue de la majorité penchait en faveur d'une libéralisation étendue du commerce et d'une meilleure réglementation des mesures non tarifaires, mais on a également souligné que ce processus doit s'accompagner d'une action touchant les obstacles au commerce interprovincial. Certaines personnes consultées ont dit douter sérieusement que l'industrie canadienne soit en mesure de soutenir la concurrence américaine, vu les coûts nettement plus élevés de la main-d'oeuvre, la taille plus petite des usines et un fort niveau de propriété étrangère, croyant même que certaines firmes pourraient réduire leurs investissements au Canada advenant un régime de libéralisation des échanges.